

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ENTRE SALARIÉS AU SEIN DES ENTREPRISES AGRICOLES

Public(s) concerné(s)	Les salariés agricoles
Prérequis, modalités et délai d'accès aux personnes en situation de handicap	<p>Pas de pré-requis particulier.</p> <p>Concernant les personnes en situation de handicap, avant chaque intervention un questionnaire est adressé aux futurs apprenants pour identifier d'éventuels aménagements spécifiques nécessaires en vue de favoriser l'apprentissage des personnes visées. Par ailleurs, tous nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées (rampes d'accès, et le cas échéant, salles de formation au rdc).</p> 
Présentation générale (problématique, intérêt)	Il s'agit d'organiser la transmission des savoirs et savoir-faire dans l'entreprise, et ainsi de permettre aux salariés d'acquérir la méthodologie afin de rendre plus efficace et pérenne le transfert des expertises au sein des équipes.
Objectifs	Analyser l'opportunité et les enjeux de transfert de savoirs et savoir-faire, identifier les besoins en entreprise et construire un dispositif de transfert des savoir qui répondent aux attentes des salariés accompagnés
Contenu de la formation	<p>Programme détaillé :</p> <p>5 phases d'accompagnement :</p> <p><u>Diagnostic</u> (1 journée) Identifier les besoins des entreprises concernant la transmission des savoirs entre pairs.</p> <p><u>Phase 1</u> (2 journées) Identifier les savoirs et savoir-faire à transférer</p> <p><u>Phase 2</u> (2 journées) Elaborer les modules ou séquences de transfert</p> <p><u>Phase 3</u> (2 journées) Animer un module ou une séquence de transfert</p> <p><u>Phase 4</u> (1 journée) Organiser la capitalisation des savoirs et savoir-faire</p>
Modalités pédagogiques	<p>Accompagnement en présentiel.</p> <p>Moyens pédagogiques :</p> <p>Apports théoriques et mise en situation professionnelle</p>
Compétences et capacités professionnelles visées	Attestation d'accompagnement formalisant l'ensemble des acquis tout au long du parcours TSF.
Durée	8 journées d'accompagnement TSF
Dates	<p>Dates proposées en formation :</p> <p>Possibilité de dates d'intervention tout au long de l'année (<i>dates fixées en accord avec les entreprises partenaires</i>).</p>
Lieu(x)	Interventions en entreprise pour faciliter les mises en situation professionnelles

Coût par participant	Aucun coût pour les entreprises, la prestation étant prise en charge par Ocapiat. Prise en charge de notre intervention à hauteur de 1128€/jour.
Responsables de l'action et contact	Laurent ESCOT : Directeur Adjoint de la MFR du Périgord Limousin (05 53 60 31 93)
Formateurs, animateurs et intervenants	Laurent ESCOT : Directeur Adjoint de la MFR du Périgord Limousin (05 53 60 31 93)
Suivi de l'action	Réalisation d'un émargement par demi-journée. Également transmission à la fin de la formation d'une attestation de fin de formation avec les compétences acquises par l'apprenant.
Evaluation de l'action	Une évaluation de la prestation de formation est réalisée en fin de parcours en la présence du chef d'entreprise, d'Ocapiat et de l'accompagnateur TSF, ceci afin de vérifier si les attendus de l'entreprise ont bien été respectés.
Débouchés possibles	Sécurisation des postes de travail en s'appuyant la mise en œuvre d'outils dédiés à la transmission des savoirs et savoir-faire

Année 2023

Nombre d'entreprises accompagnées	3
Nombre de jours d'intervention	18,5
Nombre de personnes accompagnées	3 employeurs